



TNCDC

TABLE NATIONALE

DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU

ÉTAT DE SITUATION

COVID-19

15 avril 2020

(33 CDC présentes de 12 régions
différentes)

MOT DE BIENVENU ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

La TNCDC organise une rencontre hebdomadaire à la demande des CDC. La rencontre est enregistrée et sera disponible pour les membres du réseau.

Les objectifs de la rencontre sont de :

- + Mise à jour de l'information pertinente pour le réseau et les organismes communautaires
- + Identifier des problématiques ou des questions pour lesquelles on souhaite obtenir des réponses plus précises
- + Partager les actions mises en place un peu partout et définir le rôle que jouent les CDC
- + Dégager les suites à donner pour les prochains jours/semaines

ACTIONS EN COLLABORATION AVEC LE RQ-ACA...

+ *Revendications collectives :*

Lors de la rencontre des regroupements la semaine dernière, il n'a pas été possible de dégager des revendications communes en ce qui a trait aux redditions de compte et les demandes de fonds d'urgence. En effet, chacun des secteurs est en discussion avec leur ministère et les revendications présentées diffèrent d'un regroupement à l'autre. En conséquence, le RQ-ACA va interpeler le MTESS pour demander qu'il n'y ait aucune reddition de compte tant que le décret sur l'état d'urgence ne sera pas levé et qu'à ce moment, les modalités de reprise soient discutées avec les interlocuteurs communautaires. On demandera aussi la confirmation qu'aucun organisme ne sera pénalisé (engagement moral). La lettre pourra ainsi devenir un outil pour les regroupements pour appuyer leurs revendications. Les CDC et leurs membres se disent déçus de l'absence de revendications communes claires.

+ *Observatoire sur les impacts de la crise (RQ-ACA/TNCDC) :*

Le RQ-ACA et la TNCDC ont souhaité développer un projet d'observatoire pour documenter l'impact de la crise liée à la COVID-19 sur l'action communautaire au Québec. Par ce projet, notre objectif est de développer des données terrain, d'agrèger des contenus et de développer un argumentaire à la faveur de la reconnaissance de l'importance de l'action communautaire au Québec et de la nécessité d'un soutien gouvernemental adéquat. Les membres du RQ-ACA ont validé la pertinence du projet. Ceci dit, comme on anticipe la réaction des regroupements dans le cas où le projet serait soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon, le CA du RQ-ACA entend discuter de la probabilité lors de la rencontre des membres du 23 avril prochain. Le projet n'est donc pas encore déposé. À suivre...

+ *Campagne Engagez-vous :*

Les actions d'Engagez-vous étaient prévues à l'automne prochain. D'ici là le comité de coordination de la campagne souhaite agir en solidarité avec le mouvement dans le cadre de la crise de la COVID-19. Visiter la page d'Engagez-vous pour obtenir le matériel de promotion (bannière et décor pour photo de profil Facebook) pour démontrer votre solidarité avec le communautaire.

<http://engagezvousaca.org/2020/04/13/covid-19-solidaire-avec-le-communautaire/>

INFORMATION EN LIEN AVEC LE MTESS

+ *Renouvellement des protocoles/conventions :*

Le SACAIS devrait nous transmettre une nouvelle convention à signer qui va remplacer nos protocoles actuels. Ces conventions vont tenir compte des changements apportés au cadre normatif du Programme de soutien financier aux CDC et idéalement aussi confirmer la répartition du rehaussement de financement pour 2020-2021 et les années à venir. On ne sait toutefois pas quand le cadre normatif ou la proposition de répartition seront adoptés par les hautes instances. Bref, nous n'avons pas d'échéancier précis.

+ *Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) :*

Le MTESS a communiqué avec les directions régionales de Services Québec leurs orientations à l'effet que les sommes allouées dans le cadre du FQIS sont dédiées à la lutte contre la pauvreté et non à la crise du COVID-19. Dans ce contexte, il appartient aux mandataires régionaux de se gouverner en fonction du respect des normes de ce programme. Voici quelques exemples du déploiement actuel des Alliances :

- + **Laurentides** : Les démarches varient selon les MRC. Un appel de projets est lancé d'ici au 30 avril dans un cas et ailleurs on est passé de l'appel de projets à la sélection de projets de concertation (mais on ne sait comment la concertation s'opère et semble se limiter aux municipalités).
- + **Longueuil** : Les modalités de financement n'étaient pas annoncées encore, elles le seront la semaine prochaine. Le mot d'ordre est souplesse et on invite les concertations territoriales à déposer les projets, mais elles pourront attendre à l'automne aussi.
- + **Chaudière-Appalaches** : Une rencontre est prévue la semaine prochaine pour avoir les détails. La CDC Beauce-Etchemin est fiduciaire d'un projet dont l'entente avait déjà été signée. Ça ne semble pas causer de problème.
- + **Centre-du-Québec** : La période de dépôt de projets est terminée, mais on demeure flexible dans la réception des demandes. Il y aura un résiduel pour des projets d'urgence à court terme. Il n'y a toutefois aucune souplesse en lien avec la mesure 13.1 du PAGIÉPS en lien avec la sécurité alimentaire.
- + **Laval** : Les appels de projets suivent leurs cours. Le comité exécutif et le comité municipal accepteront les recommandations des projets déposés. Les protocoles à signer seront ajustés en fonction de la capacité des groupes à réaliser le projet (cas par cas).
- + **Saguenay-Lac-Saint-Jean** : Le 2e appel de projets a été retardé, mais semble vouloir être relancé pour décaissement en juin.

RETOUR SUR LES ANNONCES ET LES PROGRAMMES...

RAPPEL : VOIR LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET LA MISE À JOUR HEBDOMADAIRE DE L'ANALYSE DES MESURES GOUVERNEMENTALES WWW.TNCCDC.COM/COVID-19/

+ *Mises à jour :*

- + Élargissement de l'accès à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) : travailleurs à temps partiels et saisonniers, chômeurs ayant épuisé les prestations d'assurance-emploi, les artistes (modalités précisées).
- + Fin du Programme d'aide temporaire aux travailleurs au 10 avril : programme provincial qui est moins avantageux que le PCU maintenant élargi.

+ *À venir et à surveiller :*

- + Aide pour les loyers commerciaux annoncée, mais pas encore définie
- + Nouveau portail en santé mentale

+ *Fonds pour les aînés (fédéral) :*

Le gouvernement du Canada versera les fonds à Centraide Canada (via le programme Nouveaux Horizons pour les aînés) pour que cet organisme aide des organisations locales à offrir des services pratiques aux aînés canadiens. Parmi ces services, notons la livraison de produits d'épicerie, de médicaments ou d'autres articles nécessaires ou une communication personnalisée avec les aînés afin d'évaluer leurs besoins et de les diriger vers le soutien communautaire à leur disposition. Reste à préciser la mécanique pour avoir accès à ces fonds via les Centraides.

+ *Soutien aux banques alimentaires (fédéral) :*

Le financement pour l'aide alimentaire du fédéral devrait passer par les : Banques alimentaires Canada, l'Armée du Salut, Second Harvest, les Centres communautaires d'alimentation du Canada et le Club des petits déjeuners du Canada.

+ *Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) :*

Le PACME vise à encourager les entreprises et organisations collectives du Québec à profiter de la crise du COVID-19 pour revoir l'organisation du travail et les processus de gestion des ressources humaines ainsi qu'offrir de la formation à ses employés dans le but d'augmenter la qualité des compétences de leurs employés. L'objectif du gouvernement est de garder les travailleurs-euses en emploi le plus longtemps possible, de permettre une reprise des opérations plus rapidement et accroître la compétitivité des entreprises québécoises en optimisant leur fonctionnement.

Vous devez contacter le Service Québec de votre région qui vous indiquera les procédures donc en ce sens il se peut qu'il y ait des différences d'une région. Il n'y a pas d'approbation nécessaire par le CSMO ÉSAC pour les projets, si ce sont des projets pour la CDC elle-même et ses travailleuses.eurs. Toutefois si le projet est déposé pour l'ensemble des membres d'une CDC, là, la réponse n'est pas encore claire, malgré de nombreuses démarches.

Voici le lien pour compléter un formulaire de projet et toutes les procédures à suivre : <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/programme-actions-concertees-pour-le-maintien-en-emploi-pacme-covid-19/>

Il y aura la formation d'un comité national pour assurer une démarche concertée de la formation en lien avec le secteur de l'Économie sociale et de l'action communautaire. LA TNDC en fera partie.

ÉCHANGES

+ *SOUTIEN AUX ORGANISMES DANS LES DEMANDES DE FONDS D'URGENCE ET ACCÈS AUX PROGRAMMES*

Les CDC sont très sollicitées par leurs membres pour les informer et les soutenir dans les démarches pour avoir accès aux fonds d'urgence et aux programmes annoncés. On déplore que l'aide ne vienne pas directement dans les organismes et que la charge administrative se multiplie en autant de possibilités de financement alors que la priorité est de répondre aux besoins des personnes dans l'état d'urgence. Si du soutien est attendu dans le réseau de la santé et des services sociaux pour les services essentiels, l'argent se fait attendre et on demeure dans un manque de liquidités présentement. Sinon, les organismes se tournent vers leur député, leur municipalité ou leur MRC et auprès de Centraide. Certains sont plus outillés ou ont plus de temps pour s'informer des démarches à accomplir et de faire les demandes, alors que d'autres passent à côté alors que les besoins sont grands. À ces fonds d'urgence s'ajoutent tous les programmes où les organismes peuvent être admissibles, mais dont les modalités et démarches nécessaires sont un fardeau additionnel.

La CDC et la ville de Sherbrooke envisagent la possibilité de dégager des ressources humaines communes pour faire les demandes pour tous les organismes. Il faut vérifier la faisabilité et surtout identifier tous les documents nécessaires pour les demandes pour chacun des fonds et des programmes. C'est un gros travail à mettre en place. À suivre...

Les CDC sont préoccupées du fait que les gouvernements confient à des tiers partis des soutiens financiers qui s'adresse aux organismes communautaires. Cela démontre que l'on ne reconnaît pas le rôle essentiel que jouent les organismes présentement. Ceci est d'autant plus préoccupant que ce n'est pas tous les organismes qui sont admissibles à Centraide (numéro de charité obligatoire) ou encore dans le cas où des fonds transigent via des organisations privée ou philanthropique qui ont leurs propres orientations.

AUTRES NOUVELLES

+ *PROMPT RÉTABLISSEMENT À JEAN BROUILLETTE*

Jean a donné des nouvelles à l'équipe de la TNDC. Il va bien et devrait être de retour au travail en mai suivant des exercices de réadaptation physique et de locution. Il remercie le réseau pour leur sollicitude et l'envoi du bouquet de fleurs reçu à sa résidence.

+ *DÉPART EN CONGÉ DE MATERNITÉ*

Janie Arseneault de la CDC Jardins-de-Napierville quitte ses fonctions ce vendredi pour entreprendre son congé de maternité. On lui souhaite un bon congé.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Après discussion, il est convenu de maintenir les rencontres chaque semaine. Elles pourraient se concentrer en une heure au bloc d'information et l'équipe pourrait dégager des sujets précis à aborder en lien avec la réouverture des organismes et des activités de reprise, par exemple. Prochain rendez-vous donc le mercredi 22 avril de 14h à 15h. On rappelle par ailleurs qu'il y a toujours un 5@7 les jeudis.

COVID-19

Centre de documentation
de la TNCDC



[TNCDC.COM/COVID-19](https://www.tncdc.com/covid-19)